

SIVOM de la Rive Droite de l'Orne

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau Potable (RPQS-AEP)

Exercice 2021

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
Présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tous renseignements concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs
sont sur le site www.services.eaufrance.fr

Sommaire

1. CONTEXTE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	4
1.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
1.2. CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
1.3. CONVENTIONS DE VENTE OU D'ACHAT D'EAU	5
2. DONNEES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	6
2.1. ABONNES DU SERVICE	6
2.2. PATRIMOINE DU SERVICE	7
2.3. POINTS DE PRELEVEMENT.....	8
2.3.1. <i>Généralités</i>	8
2.4. VOLUMES PRODUITS, IMPORTES, EXPORTES ET MIS EN DISTRIBUTION.....	11
2.5. VOLUMES PRODUITS PAR OUVRAGE	12
2.6. VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION	13
2.7. VOLUMES CONSOMMES AU COURS DE L'EXERCICE.....	14
2.8. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	16
2.8.1. <i>Volumes mis en distribution et vendus sur la période d'extraction des données</i>	16
2.8.2. <i>Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021</i>	16
2.8.3. <i>Rendement du réseau de distribution (P104.3)</i>	17
2.8.4. <i>Indice des volumes non comptés (P105.3)</i>	17
2.8.5. <i>Indices linéaires de consommation</i>	18
2.8.6. <i>Indices linéaires de pertes en réseau (P106.3)</i>	18
2.9. BRANCHEMENTS PLOMB	18
2.10. QUALITE DE L'EAU	19
2.10.1. <i>L'eau brute</i>	19
2.10.2. <i>L'eau traitée</i>	20
2.10.3. <i>L'eau au point de mise en distribution</i>	20
2.10.4. <i>L'eau distribuée</i>	20
2.10.1. <i>Synthèse</i>	21
3. INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE D'EAU POTABLE.....	22
3.1. INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX	22
3.1.1. <i>Recette d'exploitation</i>	22
3.1.2. <i>Compte administratif de la collectivité</i>	22
3.1.3. <i>Etat de la dette</i>	22
3.1.4. <i>Travaux 2021</i>	23
3.1.5. <i>Projet de travaux pour l'année 2022</i>	23
3.2. PRIX DU SERVICE EAU POTABLE	24
3.2.1. <i>Structure du prix</i>	24
3.2.2. <i>Évolution des composantes du tarif</i>	24
4. INDICATEURS DU SERVICE	25
4.1. D101.0 - ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	25
4.2. D102.0 - PRIX TTC DU SERVICE AU M3 POUR 120 M3 (D102.0)	25
4.3. P101.1 - TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE	25
4.4. P102.1 - TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMETRES PHYSICO- CHIMIQUES	25
4.5. P103.2 - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	26
4.6. P104.3 - RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	26
4.7. P105.3 - INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES.....	27

4.8.	P106.3 - INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU	27
4.9.	P107.2 - TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE	27
4.10.	P108.3 - INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	28
4.11.	P109.0 - MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE	28
4.12.	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	29

1. CONTEXTE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service publique d'eau potable pour l'exercice 2020 conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

1.1. Organisation administrative du service

Le SIVOM de la rive droite de l'Orne regroupe actuellement 12 communes qui sont les suivantes :

AMFREVILLE	GONNEVILLE-EN-AUGE	RANVILLE
BAVENT	HEROUVILLE	SALLENELLES
BREVILLE-LES-MONTS	MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE	TOUFFREVILLE
ESCOVILLE	PETIVILLE	VARAVILLE

1.2. Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage.

Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er octobre 2010 pour une durée de 12 ans. Il prendra fin le 30 septembre 2022.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Numéro	Objet	Signé le	Effet en date du
1	Aménagement des dispositions du contrat relatives à un cautionnement	17/02/2011	17/02/2011
2	Transfert du contrat	07/01/2015	01/01/2014
3	Construire sans détruire – Mise en place du guichet	01/11/2015	01/12/2015
4	Nouvelles données financières Modification du règlement de service Modification rémunération	28/07/2016	28/07/2016
5	Modification du périmètre d'affermage	19/12/2019	01/01/2020

Les prestations confiées sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement de service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
Mise en service	Des branchements
Entretien	Canalisations < 12 m, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, des poteaux incendie, du génie civil.
Renouvellement	Des accessoires hydrauliques, des branchements, des clôtures, des huisseries, portails, portes et fenêtres, des compteurs, des équipements électriques, électroniques et informatiques, des équipements électromécaniques.

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	Traitement des doléances clients
Renouvellement	Des canalisations, des captages, des forages, du génie civil

1.3. Conventions de vente ou d'achat d'eau

Il existe des conventions d'échange d'eau avec les collectivités voisines :

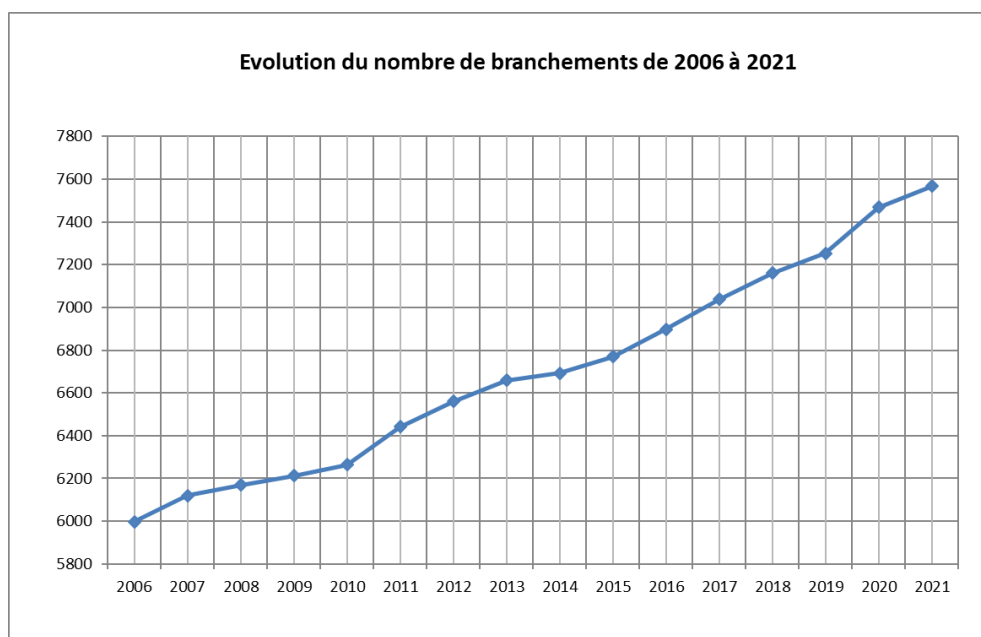
Conventions de vente d'eau	Vente d'eau à la Ville de Cabourg Date de signature de la convention : 03/04/2007 Date d'échéance : 03/04/2012 Signataires : SETDN – SAUR – SIVOM RDO
Convention d'échange mutuel	Vente d'eau à la Ville de Ouistreham Date de signature de la convention : 29/11/2019 Date d'échéance : fin du contrat de délégation SAUR Signataires : Eau du Bassin Caennais – SIVOM RDO - SAUR

2. DONNEES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

2.1. Abonnés du service

Au 31 décembre de l'année 2020 le nombre d'abonnés par commune se répartit comme suit :

Commune	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution n/n-1
Amfreville	591	597	609	624	633	646	2,1%
Bavent	824	846	860	868	878	886	0,9%
Bréville-les-Monts	277	282	286	286	294	299	1,7%
Escoville	341	347	352	357	383	401	4,7%
Gonneville-en-Auge	218	220	220	223	222	222	0,0%
Hérouvillette	569	579	586	588	590	594	0,7%
Merville-Franceville-Plage	1771	1788	1822	1852	1881	1903	1,2%
Petiville	233	244	246	246	245	246	0,4%
Ranville	884	928	951	976	1010	1032	2,2%
Sallenelles	177	179	181	183	185	185	0,0%
Touffréville	74	73	77	78	169	171	1,2%
Varaville	939	955	971	972	979	981	0,2%
Total de la collectivité	6898	7038	7161	7253	7469	7566	1,3%
Evolution n/n-1	1,91%	2,03%	1,75%	1,28%	2,98%	1,30%	



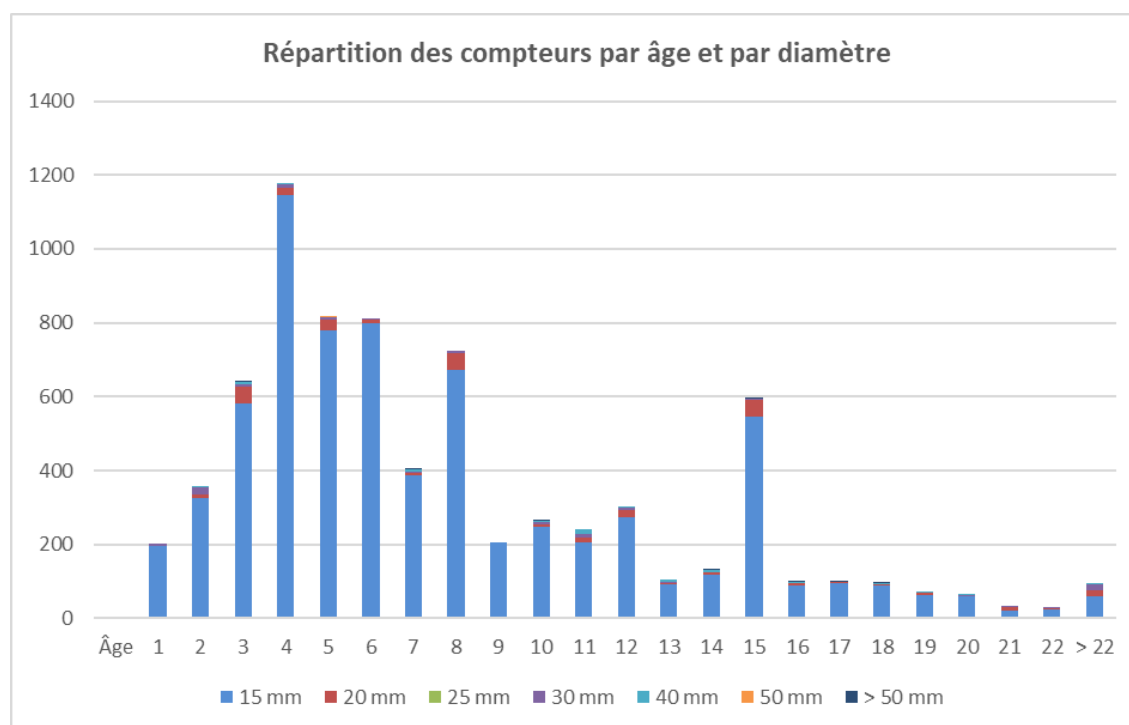
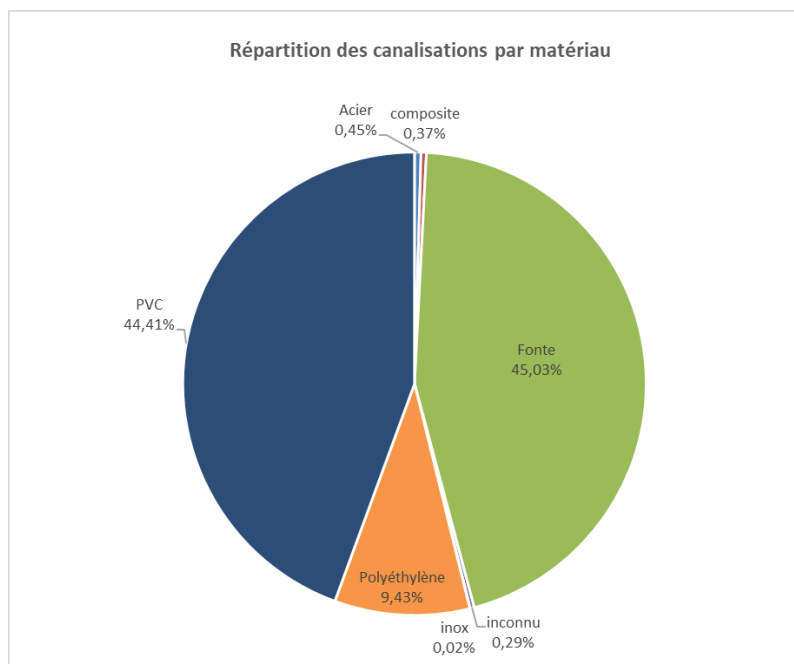
Sur l'année 2021, les 7 566 branchements se répartissent comme suit :

Année 2021	Total	Particuliers et Autres			Communaux
		< 200 m ³ /an (tranche 1)	De 200 à 6000 m ³ /an (tranche 2)	> 6000 m ³ /an (tranche 3)	Communaux
Total (nb de branchements)	7 566	7 060	409	3	94
<i>Répartition</i>	100%	93,31%	5,41%	0,04%	1,24%

2.2. Patrimoine du service

Le patrimoine du service en 2021 est le suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'ouvrages de prélèvement	9	9	9	9	9	9
Nombre de stations de production	3	3	3	3	3	3
Nombre de stations de surpression reprise	4	4	4	4	4	4
Nombre d'ouvrages de traitement sur réseau	1	1	1	1	1	1
Nombre d'ouvrages de stockage	9	9	9	9	9	9
Volume de stockage (m3)	4 630	4 630	4 610	4 610	4 610	4 610
Linéaire de conduites (ml)	246 576	247 223	248 003	250 888	249 850	250 800
Nombre de compteurs	6 898	7 038	7 162	7 253	7 469	7 566
<i>dont compteurs renouvelés</i>	605	132	131	658	351	271
<i>soit en % du parc</i>	8,77%	1,88%	1,83%	9,07%	4,70%	3,58%



2.3. Points de prélèvement

2.3.1. Généralités

Le SIVOM Rive Droite de l'Orne est alimenté par plusieurs ressources.

Forages de Roncheville

Ces points de prélèvements concernent les forages F4, F5, F7, F8, F9 et F6 situés principalement sur le territoire de la commune de Bavent. Les eaux brutes prélevées sont refoulées vers la station de déferrisation via la station des Hauts Vents.



Forage F4



Forage F5



Forage F7



Forage F9

Forage F1 (Ranville)

Le forage F1 est situé sur le territoire de la commune de Ranville. L'eau brute prélevée est refoulée vers la station de déferrisation de Bréville-les-Monts.



Local de la station de pompage du forage F1



Vue extérieure Forage F1 (Ranville)

Forage de la Basse Ecarde

Le forage de la Basse Ecarde est situé sur le territoire de la commune d'Amfreville. L'eau prélevée est acheminée en refoulement vers le réservoir surélevé de Bréville les Monts.

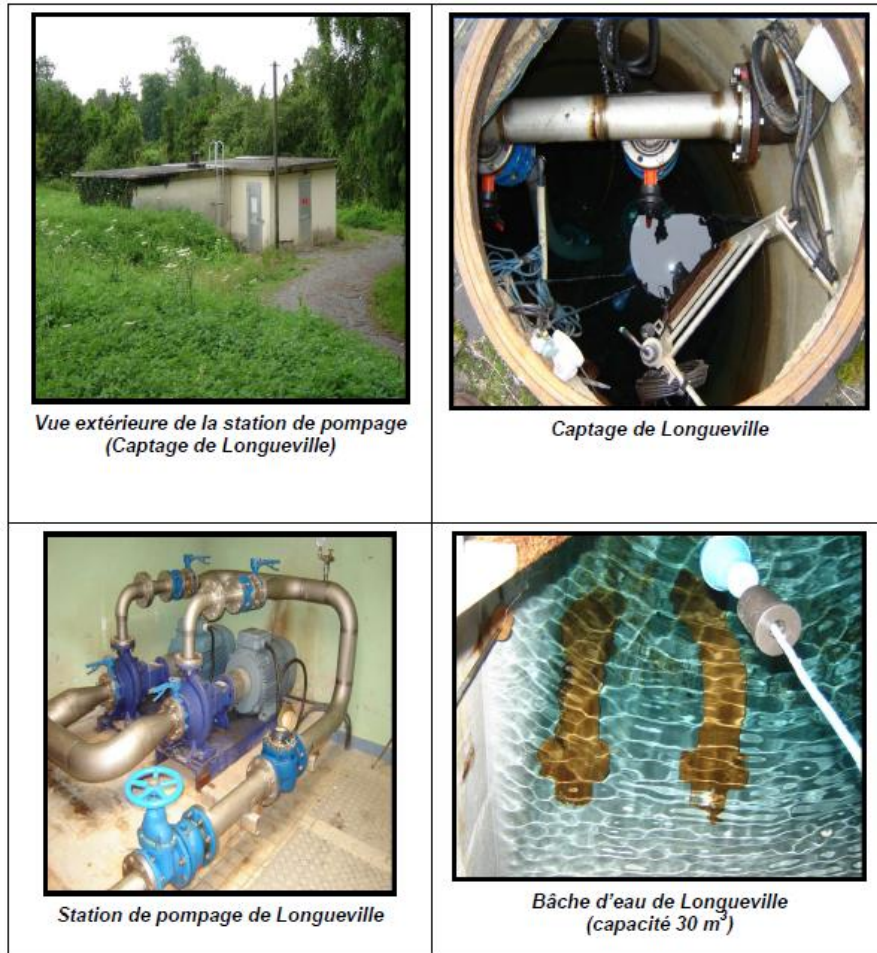


Local de la station de pompage

Captage « Longueville »

Le captage de Longueville est situé sur le territoire de la commune de Ranville.

La station de Longueville est dotée d'une bache d'eau d'une capacité de 30 m³. Ce poste est équipé de deux pompes.



*Vue extérieure de la station de pompage
(Captage de Longueville)*

Captage de Longueville

Station de pompage de Longueville

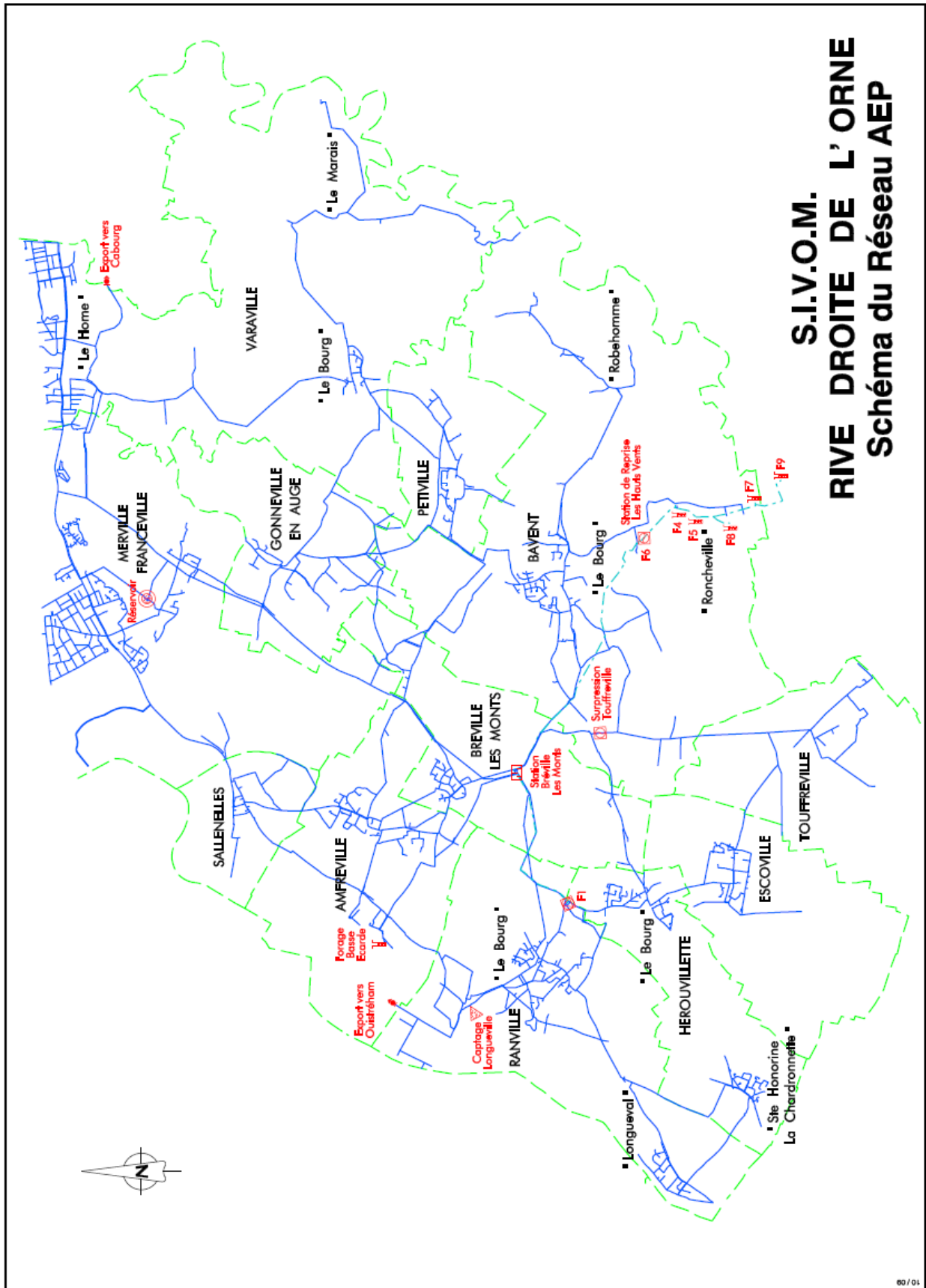
*Bâche d'eau de Longueville
(capacité 30 m³)*

Station des Hauts Vents

Cette station est dotée d'une bache d'eau d'une capacité de 75 m³. Cette station est équipée de deux pompes.

La synthèse de la totalité des installations figure ci-dessous :

Désignation	Nature	Profondeur	Localisation	Commune	Débit autorisé (m ³ /h)	Capacité de production
F1	Forage	81 m	Forage de Ranville	Ranville	25 m ³ /h	500 m ³ /j
F4	Forage	60 m	Forages de Roncheville	Bavent	40 m ³ /h	800 m ³ /j
F5	Forage	70 m	Forages de Roncheville	Bavent	39 m ³ /h	780 m ³ /j
F6	Forage	54 m	Forages de Roncheville	Bavent	35 m ³ /h	700 m ³ /j
F7	Forage	66,6 m	Forages de Roncheville	Bavent	90 m ³ /h	1800 m ³ /j
F8	Forage	67 m	Forages de Roncheville	Bavent	40 m ³ /h	800 m ³ /j
F9	Forage	68 m	Forages de Roncheville	Bures/Dives	80 m ³ /h	1 600 m ³ /j
F3	Forage	25,3 m	Basse Ecarde	Amfreville	60 m ³ /h	1 200 m ³ /j
C	Captage	-	Longueville	Ranville	30 m ³ /h	600 m ³ /j



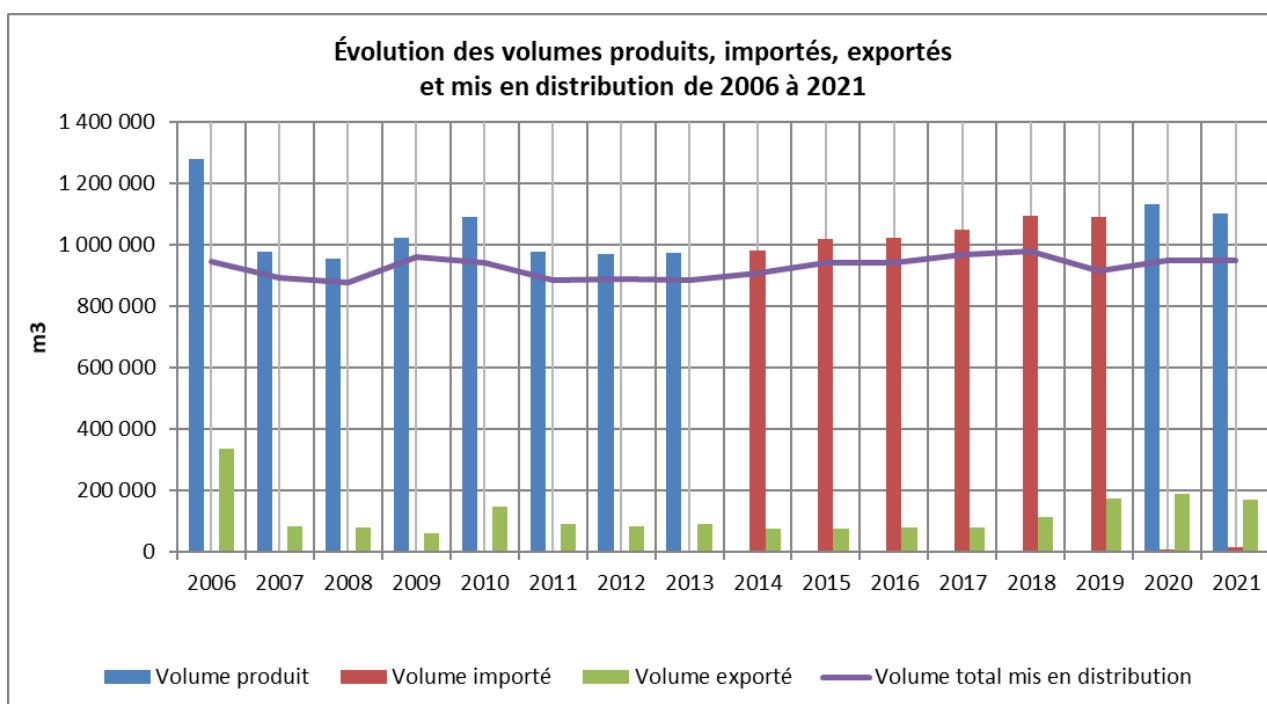
00 / 01

2.4. Volumes produits, importés, exportés et mis en distribution

Le bilan des volumes est le suivant :

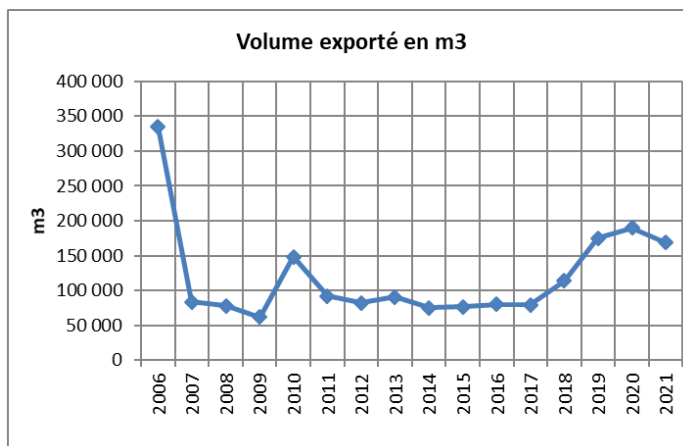
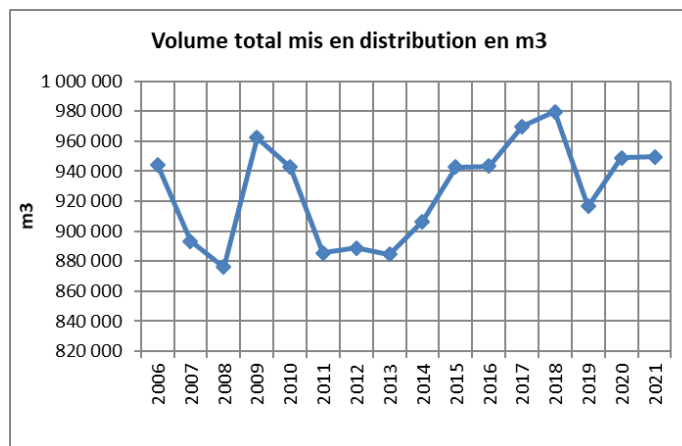
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume produit	-	-	-	-	-	1 131 033	1 103 508
<i>Evolution n/n-1</i>	-	-	-	-	-	-	-2,43%
Volume importé	1 019 109	1 023 350	1 048 972	1 093 164	1 091 618	7 347	14 559
<i>Evolution n/n-1</i>	3,78%	0,42%	2,50%	4,21%	-0,14%	-99,33%	98,16%
Volume exporté	76 424	80 141	79 274	113 612	174 954	189 592	168 356
<i>Evolution n/n-1</i>	1%	5%	-1%	43%	54%	8%	-11%
<i>(% des volumes produits)</i>	-	-	-	-	-	16,76%	15,26%
Volume total mis en distribution	942 685	943 209	969 698	979 552	916 664	948 788	949 711
<i>Evolution n/n-1</i>	3,99%	0,06%	2,81%	1,02%	-6,42%	3,50%	0,10%
<i>(% des volumes produits)</i>	-	-	-	-	-	83,89%	86,06%

*Au 1er janvier 2020, le SIVOM de la Rive Droite de l'Orne sort du syndicat Eau du bassin Caennais et récupère la compétence production.



Les importations 2021 : 14 559 m³ depuis Sannerville (Eau du Bassin Caennais).

Les exportations 2021 : 168 356 m³ vers Ouistreham (Eau du Bassin Caennais) et Cabourg.

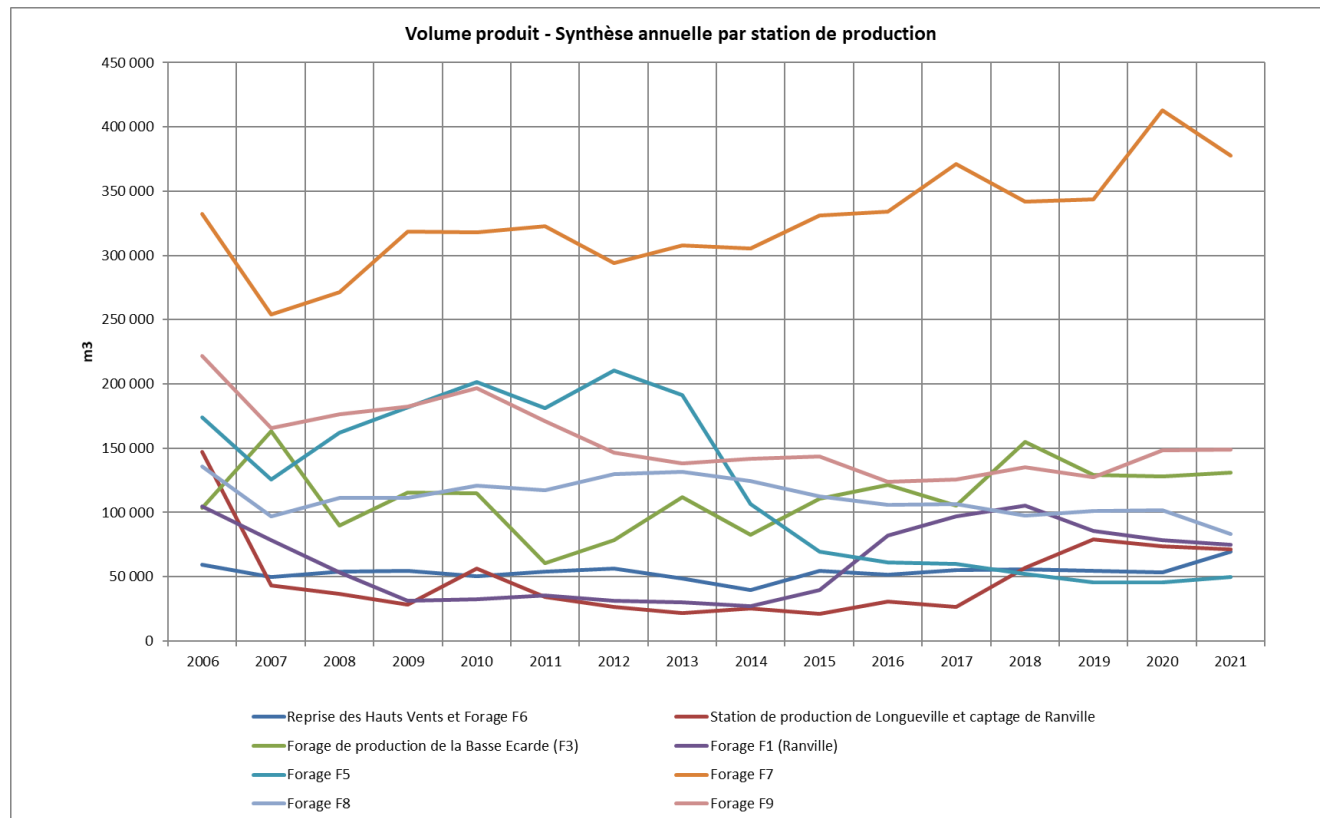


2.5. Volumes produits par ouvrage

Les volumes produits par ouvrage de production sont les suivants :

	Volume annuel produit (en m3)							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Station de production de Longueville et captage de Ranville	25 617	21 242	30 757	26 506	57 227	78 921	73 840	71 522
% par rapport production totale	2,61%	2,11%	3,01%	2,51%	5,24%	7,52%	6,63%	6,50%
Forage F1	27 257	39 709	81 883	96 735	105 539	85 406	78 526	74 870
% par rapport production totale	2,77%	3,95%	8,00%	9,15%	9,66%	8,14%	7,05%	6,80%
Forage de production de la Basse Ecarde (F3)	82 613	110 765	121 216	105 451	154 817	129 209	128 292	131 274
% par rapport production totale	8,40%	11,02%	11,85%	9,97%	14,17%	12,32%	11,52%	11,92%
Forage F4	129 648	122 029	112 868	110 325	91 857	82 556	70 493	93 760
% par rapport production totale	13,18%	12,14%	11,03%	10,43%	8,41%	7,87%	6,33%	8,51%
Forage F5	106 688	69 602	61 048	60 163	52 280	45 916	45 881	50 088
% par rapport production totale	10,85%	6,92%	5,97%	5,69%	4,79%	4,38%	4,12%	4,55%
Forage F7	305 530	331 271	334 055	371 373	341 683	343 494	413 050	377 858
% par rapport production totale	31,07%	32,95%	32,64%	35,11%	31,28%	32,75%	37,08%	34,32%
Forage F8	124 668	112 424	105 876	106 363	97 638	101 063	101 843	83 173
% par rapport production totale	12,68%	11,18%	10,35%	10,06%	8,94%	9,64%	9,14%	7,55%
Forage F9	141 536	143 833	123 929	125 878	135 202	127 383	148 499	149 108
% par rapport production totale	14,39%	14,31%	12,11%	11,90%	12,38%	12,15%	13,33%	13,54%
Reprise des Hauts Vents et Forage F6	39 785	54 510	51 718	54 915	56 071	54 873	53 646	69 488
% par rapport production totale	4,05%	5,42%	5,05%	5,19%	5,13%	5,23%	4,82%	6,31%
Total production en m3	983 342	1 005 385	1 023 350	1 057 709	1 092 314	1 048 821	1 114 070	1 101 141

BAVENT AMFREVILLE RANVILLE

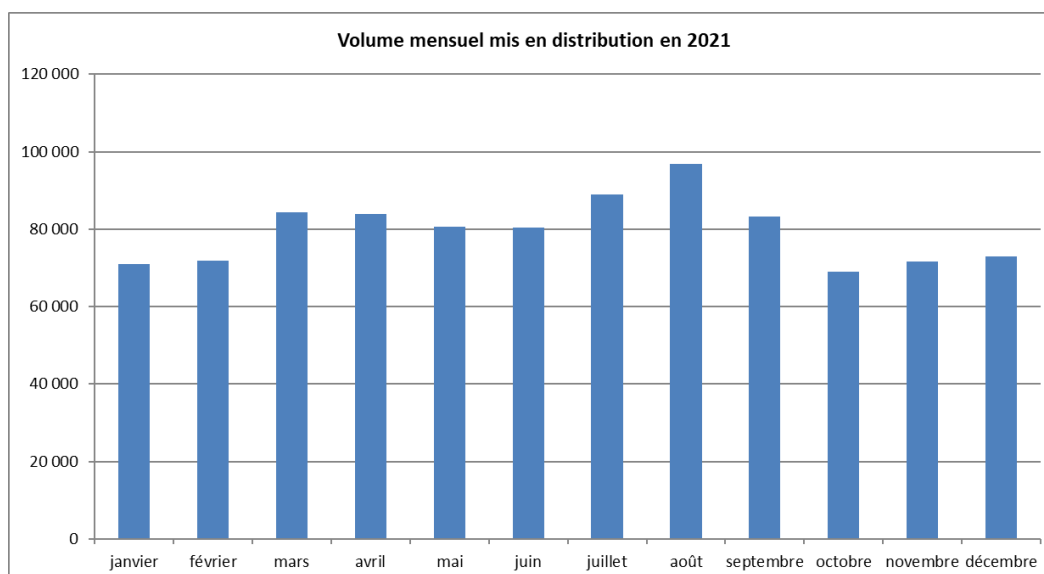
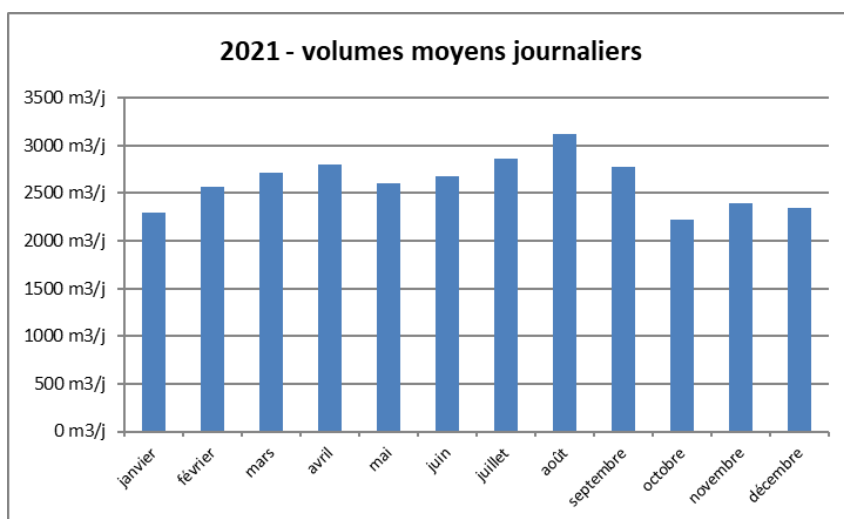


2.6. Volumes mis en distribution

Les volumes mis en distribution (m³) sont les suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	n/n-1
janvier	81 045	88 271	80 777	72 884	70 402	71 042	0,9%
février	65 134	71 435	67 643	67 523	61 184	71 750	17,3%
mars	72 188	77 844	83 403	67 375	71 759	84 224	17,4%
avril	73 484	79 197	84 385	81 002	70 979	83 905	18,2%
mai	67 326	88 956	85 438	68 098	78 488	80 536	2,6%
juin	66 267	81 742	81 098	77 997	98 074	80 302	-18,1%
juillet	85 428	94 888	105 552	109 466	112 086	88 864	-20,7%
août	101 554	98 118	105 735	98 886	109 209	96 734	-11,4%
septembre	97 870	71 796	71 460	69 721	81 752	83 318	1,9%
octobre	72 508	77 161	76 848	64 052	68 697	68 964	0,4%
novembre	63 652	70 373	64 278	63 800	69 654	71 699	2,9%
décembre	96 753	69 917	68 497	66 828	71 397	72 826	2,0%
Total	943 209	969 698	975 114	907 632	963 681	954 164	-0,99%

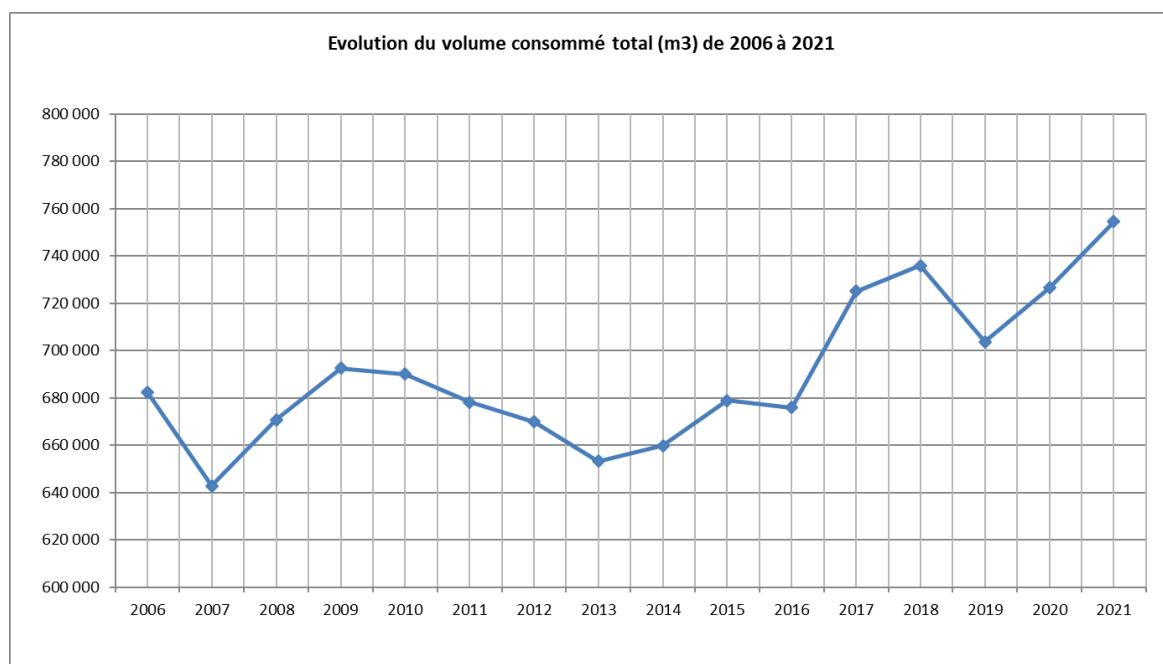
Les volumes mis en distribution sont en légère baisse par rapport à l'année précédente.



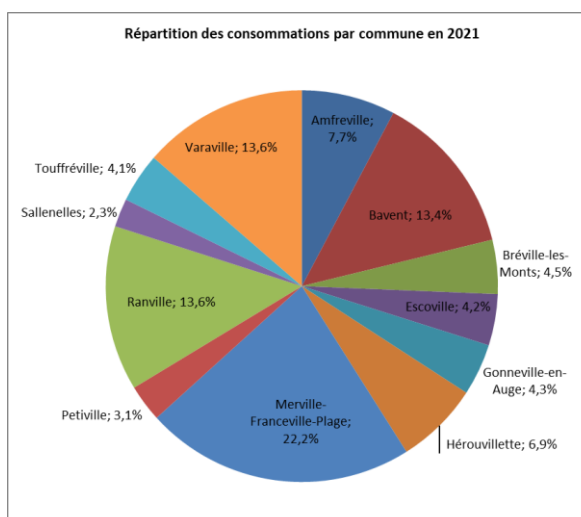
2.7. Volumes consommés au cours de l'exercice

Les volumes consommés en 2020 s'élevaient à 726 559 m³. On constate une hausse des consommations entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 de l'ordre de +3.25 %.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution n/n-1
Amfreville	51 515	57 332	63 317	53 066	56 950	58 354	2,47%
Bavent	88 987	95 947	98 512	98 977	101 972	101 485	-0,48%
Bréville-les-Monts	31 866	33 691	34 241	33 561	31 128	33 670	8,17%
Escoville	27 405	29 009	31 834	29 024	30 640	32 005	4,45%
Gonneville-en-Auge	29 797	30 065	34 611	31 161	29 018	32 230	11,07%
Hérouvillette	48 117	49 614	55 714	48 796	48 941	51 946	6,14%
Merville-Franceville-Plage	169 483	182 207	173 103	165 086	170 713	167 715	-1,76%
Petiville	22 175	21 555	24 654	21 867	23 626	23 083	-2,30%
Ranville	79 377	87 667	84 110	88 842	93 796	102 770	9,57%
Sallenelles	14 547	17 201	16 886	18 645	14 484	17 641	21,80%
Touffréville	16 871	17 440	18 034	17 782	25 396	30 870	21,55%
Varaville	95 764	103 346	100 825	96 849	99 895	102 781	2,89%
Volume consommé total (m3)	675 904	725 074	735 841	703 656	726 559	754 550	3,85%
Evolution n/n-1	-0,45%	7,27%	1,48%	-4,37%	3,25%	3,85%	



La répartition par commune est la suivante :



Les volumes consommés par type de branchement et par commune sont les suivants :

Année 2021	Total	Particuliers et Autres			Communaux
		< 200 m3/an (tranche 1)	De 200 à 6000 m3/an (tranche 2)	> 6000 m3/an (tranche 3)	Communaux
Amfreville	646	615	24	0	7
Bavent	886	831	44	2	9
Bréville-les-Monts	299	281	15	0	3
Escoville	401	386	10	0	5
Gonneville-en-Auge	222	200	19	0	3
Hérouvillette	594	561	26	0	7
Merville-Franceville-Plage	1903	1764	116	0	23
Petiville	246	228	15	0	3
Ranville	1032	970	45	1	16
Sallenelles	185	167	15	0	3
Touffréville	171	152	16	0	3
Varaville	981	905	64	0	12
Total (nb de branchements)	7 566	7 060	409	3	94
<i>Répartition</i>	100%	93,31%	5,41%	0,04%	1,24%

Amfreville	58354	47140	9107	0	2107
Bavent	101485	62205	19178	18908	1194
Bréville-les-Monts	33670	21671	11494	0	505
Escoville	32005	28230	3153	0	622
Gonneville-en-Auge	32230	14905	17174	0	151
Hérouvillette	51946	42897	8522	0	527
Merville-Franceville-Plage	167715	96139	62608	0	8968
Petiville	23083	17964	4912	0	207
Ranville	102770	71503	19619	9669	1979
Sallenelles	17641	11277	6336	0	28
Touffréville	30870	11309	19554	0	7
Varaville	102781	53044	48582	0	1155
Total (volumes consommés)	754 550	478 284	230 239	28 577	17 450
<i>Répartition</i>	100%	63,39%	30,51%	3,79%	2,31%
<i>Conso moyenne par branchement (m3)</i>	99,73	67,75	562,93	9525,67	185,64

Gros consommateur : TERREAL et CALCIA

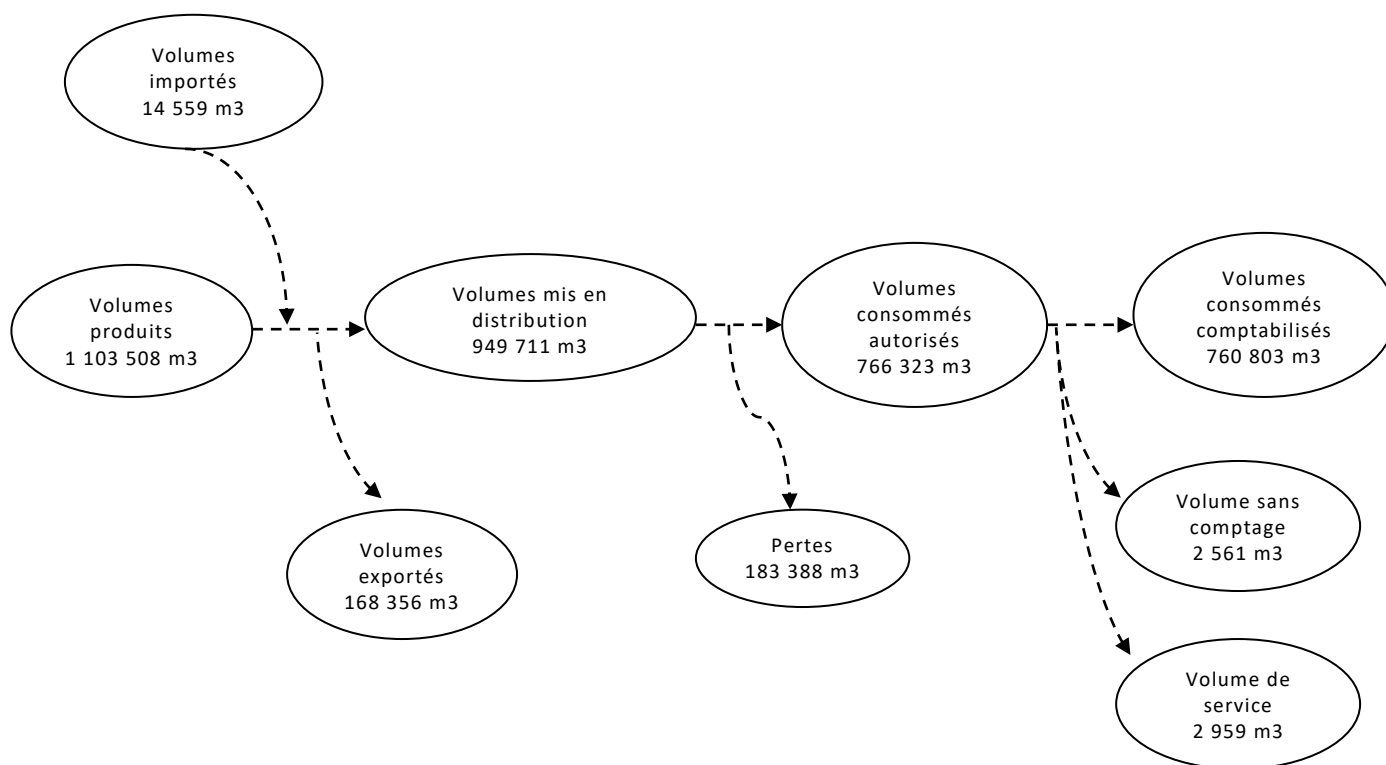
2.8. Indicateurs de performance du service

Les données de ce chapitre sont extrapolées sur la période de relève et ramené sur 365j afin de répondre aux exigences du décret de décembre 2013.

2.8.1. Volumes mis en distribution et vendus sur la période d'extraction des données

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes produits (m3)						1 131 033	1 103 508
Volumes importés (m3)	1 019 109	980 513	1 035 492	1 091 451	1 091 618	7 347	14 559
Volumes exportés (m3)	76 424	78 715	77 479	113 612	174 954	189 592	168 356
Volume mis en distribution (m3)	942 685	901 798	958 013	979 552	916 664	948 788	949 711
Volumes consommés autorisés (m3)	684 393	696 643	730 529	721 680	726 365	748 048	766 323
Pertes (m3)	258 292	205 155	227 484	257 872	190 299	200 740	183 388
Volumes consommés comptabilisés (m3)	678 928	691 050	725 064	699 437	719 424	742 840	760 803
Volume sans comptage et volume de service (m3)	5 465	5 593	5 465	22 243	6 941	5 208	5 520

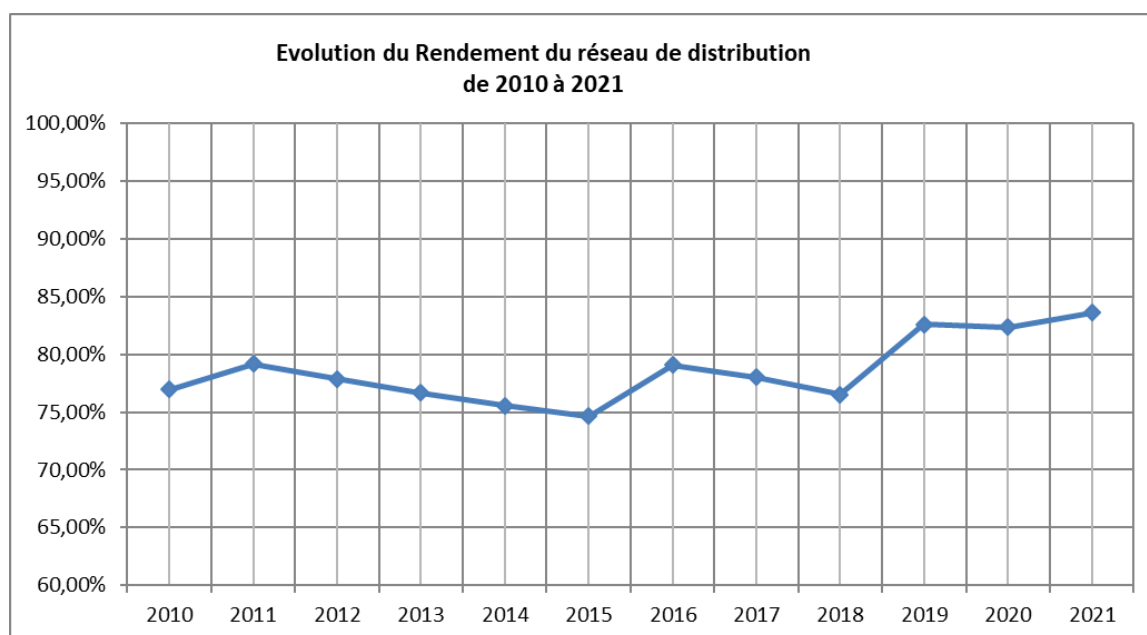
2.8.2. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



2.8.3. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

$Rrd = (\text{volume consommé autorisé} + \text{exportation}) / (\text{volume produit} + \text{importation})$

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes produits (m3)						1 131 033	1 103 508
Volumes importés (m3)	1 019 109	980 513	1 035 492	1 091 451	1 091 618	7 347	14 559
Volumes exportés (m3)	76 424	78 715	77 479	113 612	174 954	189 592	168 356
Volume mis en distribution (m3)	942 685	901 798	958 013	979 552	916 664	948 788	949 711
Volumes consommés autorisés (m3)	684 393	696 643	730 529	721 680	726 365	748 048	766 323
Pertes (m3)	258 292	205 155	227 484	257 872	190 299	200 740	183 388
Volumes consommés comptabilisés (m3)	678 928	691 050	725 064	699 437	719 424	742 840	760 803
Volume sans comptage et volume de service (m3)	5 465	5 593	5 465	22 243	6 941	5 208	5 520
Linéaire de réseau (km)	245	247	247	248	251	250	251
Rendement primaire	72,02%	76,63%	75,68%	71,40%	78,48%	78,29%	80,11%
Rendement du réseau de distribution (%)	74,66%	79,08%	78,03%	76,53%	82,57%	82,37%	83,60%



2.8.4. Indice des volumes non comptés (P105.3)

$Ivnc = (\text{volume mis en distribution} - \text{consommation comptabilisée}) / \text{longueur du réseau} / 365$

Compte tenu des données récapitulées ci-dessus :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes produits (m3)						1 131 033	1 103 508
Volumes importés (m3)	1 019 109	980 513	1 035 492	1 091 451	1 091 618	7 347	14 559
Volumes exportés (m3)	76 424	78 715	77 479	113 612	174 954	189 592	168 356
Volume mis en distribution (m3)	942 685	901 798	958 013	979 552	916 664	948 788	949 711
Volumes consommés autorisés (m3)	684 393	696 643	730 529	721 680	726 365	748 048	766 323
Pertes (m3)	258 292	205 155	227 484	257 872	190 299	200 740	183 388
Volumes consommés comptabilisés (m3)	678 928	691 050	725 064	699 437	719 424	742 840	760 803
Volume sans comptage et volume de service (m3)	5 465	5 593	5 465	22 243	6 941	5 208	5 520
Linéaire de réseau (km)	245	247	247	248	251	250	251
Indice des volumes non comptés (m3/km/j)	2,95	2,34	2,58	3,09	2,15	2,26	2,06

2.8.5. Indices linéaires de consommation

ILC (Indice Linéaire de Consommation) = (volume consommé + volume sans comptage + volume de service + volume exporté) / longueur du réseau / 365

Compte tenu des données récapitulées ci-dessus :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes produits (m3)						1 131 033	1 103 508
Volumes importés (m3)	1 019 109	980 513	1 035 492	1 091 451	1 091 618	7 347	14 559
Volumes exportés (m3)	76 424	78 715	77 479	113 612	174 954	189 592	168 356
Volume mis en distribution (m3)	942 685	901 798	958 013	979 552	916 664	948 788	949 711
Volumes consommés autorisés (m3)	684 393	696 643	730 529	721 680	726 365	748 048	766 323
Pertes (m3)	258 292	205 155	227 484	257 872	190 299	200 740	183 388
Volumes consommés comptabilisés (m3)	678 928	691 050	725 064	699 437	719 424	742 840	760 803
Volume sans comptage et volume de service (m3)	5 465	5 593	5 465	22 243	6 941	5 208	5 520
Linéaire de réseau (km)	245	247	247	248	251	250	251
ILC - Indices linéaires de consommation (m3/km/j)	8,50	8,62	8,95	9,23	9,84	10,28	10,21
Type de réseau	Rural	Rural	Rural	Rural	Rural	Semi-rural	Semi-rural

Rappelons que les chiffres guides exprimés en m3/km/jour de réseau sont les suivants :

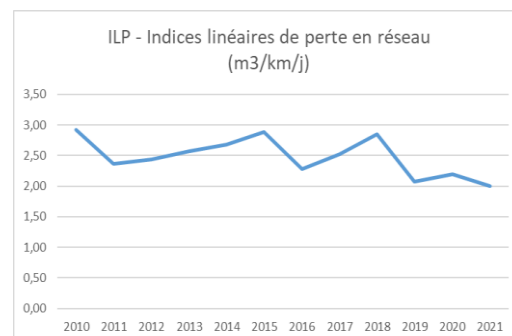
Catégorie de réseaux	ILC (en m3/j/km)
Réseau type rural	< 10
Réseau type semi-rural	10 < ILC < 30
Réseau urbain	> 30

2.8.6. Indices linéaires de pertes en réseau (P106.3)

ILP (Indice Linéaire de Perte) = (volume mis en distribution - volume consommé autorisé) / longueur du réseau / 365

Compte tenu des données récapitulées ci-dessus :

	2018	2019	2020	2021
Volumes produits (m3)			1 131 033	1 103 508
Volumes importés (m3)	1 091 451	1 091 618	7 347	14 559
Volumes exportés (m3)	113 612	174 954	189 592	168 356
Volume mis en distribution (m3)	979 552	916 664	948 788	949 711
Volumes consommés autorisés (m3)	721 680	726 365	748 048	766 323
Pertes (m3)	257 872	190 299	200 740	183 388
Volumes consommés comptabilisés (m3)	699 437	719 424	742 840	760 803
Volume sans comptage et volume de service (m3)	22 243	6 941	5 208	5 520
Linéaire de réseau (km)	248	251	250	251
ILP - Indices linéaires de perte en réseau (m3/km/j)	2,85	2,08	2,20	2,00
Classement ILP	Médiocre	Acceptable	Bon	Bon



Rappelons que les chiffres guides exprimés en m3/km/jour de réseau sont les suivants :

Classement des indices linéaires de pertes			
Catégorie de réseaux	Rural	Semi rural	Urbain
ILP Bon	ILP < 1,50	ILP < 3,00	ILP < 7,00
ILP Acceptable	ILP < 2,50	ILP < 5,00	ILP < 10,00
ILP Médiocre	2,50 < ILP < 4,00	5,00 < ILP < 8,00	10,00 < ILP < 15,00
ILP Mauvais	ILP > 4,00	ILP > 8,00	ILP > 15,00

2.9. Branchements plomb

Sur l'exercice 2021 aucun branchement plomb n'a été renouvelé ou identifié.

2.10. Qualité de l'eau

Dans un réseau d'eau potable on distingue plusieurs types d'eau :

- Les eaux brutes : qui constituent la ressource et qui peuvent être issues de forage ou d'eau de surface.
- Les eaux traitées : qui sont les eaux produites par les stations de traitement.
- Les eaux au point de mise en distribution : qui sont les eaux considérées comme représentatives de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée, où les eaux proviennent d'une ou plusieurs sources et à l'intérieur de laquelle la qualité peut être considérée comme uniforme.
- Les eaux distribuées : qui sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.

Le Ministère de la Santé a défini dans le décret 2001-1220 en application depuis janvier 2004 les limites de qualité pour les eaux brutes ainsi que les normes de potabilité pour les eaux mises en distribution. Le contrôle sanitaire est effectué par l'ARS. De plus, « la personne publique ou privée responsable de la distribution est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine » (Décret 2001-1220, article 18).

Dans ce cadre, un programme d'autocontrôle a été mis en place afin de renforcer les analyses officielles permettant d'assurer une meilleure qualité de l'eau distribuée.

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de la Santé.

2.10.1. L'eau brute

Le syndicat du SIVOM DE LA RIVE DROITE DE L'ORNE possède les ressources en eau suivantes :

- Les forages F4 – F5 – F6 – F7 – F8 et F9 de BAVENT
- Le forage F3 de la BASSE ECARDE
- Le forage F1 de RANVILLE
- Le captage de LONGUEVILLE

Nature de l'analyse	Nombre d'analyses
Contrôle sanitaire (ARS)	
bactériologique	8
physico-chimique	19
nombre total d'échantillons	19
Total des échantillons	19

Suivi des nitrates :

		Captage de Longueville	Station de la Basse Ecarde
Nitrates (max régl. = 50 mg/l)	maximum	33,30	59,10
	moyenne	30,88	57,44
	minimum	27,40	55,60

Exploitant : 35 paramètres physico-chimiques (fer total) ont été analysés sur le terrain à la station de Bréville-les-Monts au cours de l'exercice.

2.10.2. L'eau traitée

Les points de traitements sont les suivants :

Lieudit	Nature	Traitement
BREVILLE LES MONTS	Forages (F4 à F9)	Déferrisation physico-chimique Désinfection au chlore gazeux Antitartre magnétique
BASSE ECARDE	Forage F3	Désinfection au chlore gazeux
RANVILLE	Forage F1	Mélange avec les eaux de Bréville les Monts

Au cours de l'exercice, 105 paramètres physico-chimiques (fer total, chlore libre, et chlore total) ont été analysés sur le terrain aux stations de Bréville les Monts et de la Basse Ecarde.

2.10.3. L'eau au point de mise en distribution

Les points de mise en distribution sur le SIVOM Rive droite de l'Orne sont :

- le réservoir de 350 m³
- le réservoir de 2000 m³
- la station de Longueville

Le tableau suivant présente l'ensemble des analyses réalisées :

Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire (ARS)			
bactériologique	4	4	100,0%
physico-chimique	5	5	100,0%
Nombre total d'échantillons	5	5	100,0%

Exploitant : au cours de l'exercice, 210 paramètres physico-chimiques (chlore libre et chlore total) ont été analysés sur le terrain aux réservoirs de 2000 m³ et de 350 m³ et à la station de Longueville.

Un analyseur de chlore en continu au réservoir de 350 m³ permet d'avertir d'un éventuel problème sur la chloration.

2.10.4. L'eau distribuée

L'eau distribuée provient de :

Unité de distribution	Origine de l'eau
Réseau haut RDO	Mélange des forages de BAVENT – BASSE ECARDE et F1 RANVILLE
Zône côtière	Mélange des forages de BAVENT et F1 RANVILLE

Le tableau suivant présente l'ensemble des analyses réalisées :

Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire (ARS)			
bactériologique	38	38	100%
physico-chimique	39	38	97%
Nombre total d'échantillons	39	38	97%

Détail des non conformités sur l'eau distribuée

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Plomb	ARS	02/09/21	Réseau communal de Varaville - 9622000101	µg/l	10	17,1	CAMP LES PEUPLIERS

Suivi dureté de l'eau :

Dureté de l'eau	Sortie réservoir 350 m3	Sortie réservoir 2000 m3
Maximum	46	44,5
Moyenne	44,7	43,63
Minimum	41,1	43,2



2.10.1. Synthèse

Eaux distribuées :

Sur le plan bactériologique : toutes les analyses réalisées en 2021 dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et aux références de qualité définies par le décret 2001-1220.

Sur le plan physico-chimique :

- Un dépassement de la limite de qualité sur le paramètre « plomb » a été constaté sur la commune de Varaville au camping les Peupliers le 02/09/2021.

La concentration mesurée en plomb était de 17,1 µg/l supérieure à la limite de qualité de 10 µg/l.

Cette concentration ne vaut que pour le point de prélèvement en question, elle n'est pas représentative de la qualité des eaux distribuées sur la commune.

- Trois dépassements de la référence de qualité sur le paramètre conductivité ont été constaté sur les eaux distribuées du syndicat.

Les valeurs de conductivité (autour des 1100 µS/cm) sont légèrement supérieures à la référence de qualité de 1100 µS/cm.

3. INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE D'EAU POTABLE

3.1. Indicateurs financiers généraux

3.1.1. Recette d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont les suivantes :

k€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Part collectivité - surtaxe	538,0	630,4	637,0	665,3	653,0	702,3	721,0
Part exploitant - exploitation (hors travaux attribués à titre exclusif et produits accessoires)	537	562,3	585,9	603,5	635	660,2	684,4

3.1.2. Compte administratif de la collectivité

L'examen du compte administratif 2021 fait apparaître un bénéfice de 731 112,08 €.

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Section d'exploitation	493 186,02 €	756 983,44 €	263 797,42 €
	Section d'investissement	458 155,17 €	892 787,74 €	434 632,57 €

Report de l'exercice n-1	Section d'exploitation	0,00 €	420 371,86 €
	Section d'investissement	0,00 €	266 596,35 €

Total (réalisations + reports)	951 341,19 €	2 336 739,39 €	1 385 398,20 €
---------------------------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------

Reste à réaliser à reporter en n+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	775 297,12 €	121 011,00 €
	Total des restes à réaliser	775 297,12 €	121 011,00 €

Résultat cumulé	Section d'exploitation	493 186,02 €	1 177 355,30 €	684 169,28 €
	Section d'investissement	1 233 452,29 €	1 280 395,09 €	46 942,80 €
	Total cumulé	1 726 638,31 €	2 457 750,39 €	731 112,08 €

3.1.3. Etat de la dette

Organisme	Date	Durée	Opération	Durée résiduelle	Montant Emprunt	Dettes en capital au 31/12/2021	Annuité
Caisse d'Epargne	2008	30	Emprunt	16	750 000,00 €	486 836,71 €	43 997,93 €
AESN	2008	15	Avance à taux 0%	2	11 800,00 €	1 573,33 €	786,66 €
Caisse d'Epargne	2018	25	Emprunt	21	1 100 000,00 €	957 000,00 €	62 311,70 €
Total					1 861 800,00 €	1 445 410,04 €	107 096,29 €

3.1.4. Travaux 2021

Au cours de l'exercice 2021, le SIVOM a réalisé les travaux suivants :

ANNEE 2021				
Commune	Description	Type	Réseau	Bcht
Merville-Franceville	Diverses rues	Renouvellement de canalisations AEP : Fonte DN80 à DN200	525 ml	52 u
Bavent	BC n°1 - Terreal	Dévoisement de canalisation AEP : Pehd 50 mm	65 ml	u
Bavent	BC n°2 - Hameau de Roncheville	Renouvellement de branchements AEP	ml	14 u
Bavent	BC n°3 - Chemin de la Vigne	Renouvellement de canalisation AEP : Pehd 63 mm	450 ml	3 u
Touffreville	Lot 3 - Liaison Touffreville bourg	Extension : liaison vers le bourg (sécurisation) : Pehd 110 mm	1262 ml	18 u
Total 2019			2302 ml	87 u

3.1.5. Projet de travaux pour l'année 2022

ANNEE 2022				
Commune	Description	Type	Réseau	Bcht
Ranville	BC n°4 - Captage Longueville	Renouvellement de canalisation AEP : Fonte DN200	65 ml	u
Varaville	BC n°5 - Cpteur de sectorisation	Pose d'un compteur de sectorisation (Varaville bourg)	ml	u
Ranville	Lot 1 - Route du Parc	Renouvellement de canalisations AEP : PVC 160, 140, 75 mm	1212,5 ml	27 u
Hérouvillette	Lot 2 - Rue de la Metallurgie	Renouvellement / renforcement du réseau AEP : Fonte DN100	448,2 ml	18 u
Touffreville	Lot 3 - liaison Escoville	Sécurisation : liaison vers Escoville : Fonte DN60	720 ml	u
Touffreville	Lot 4 - Station pompage TERREAL	Nouveau groupe de pompage	ml	u
Hérouvillette	BC n°6 - extension "rue airborne"	Extension du réseau EEP : Pehd 63 mm	56 ml	3 u
Bavent	BC n°7 - station pompage TERREAL	Renouvellement des canalisations : Pehd 140 mm	40 ml	u
Bavent	BC n°8 - Cpteur de sectorisation	Pose d'un compteur de sectorisation	ml	u
Merville-Franceville	BC n°9 - Rue André Gide	Renouvellement de canalisations AEP : Pehd 63 mm	100 ml	7 u
Merville-Franceville	BC n°13 - Cpteur de sectorisation	Pose d'un compteur de sectorisation	ml	u
Ranville	BC n°10 - Côte fleurie	Basculement de bchts et pose compteur de sectorisation	ml	5 u
Gonneville-en-Auge	BC n°12 - suppression Fte 80	Pehd 50 mm	90 ml	2 u
Varaville	BC n°11 - Canalisations en doublon	Basculement de bchts AEP	ml	35 u
Varaville	BC n°14 - bourg/RD513	Renouvellement de canalisations AEP : Pehd 63 mm	440 ml	1 u
Total 2019			3171,7 ml	98 u

3.2. Prix du service Eau Potable

3.2.1. Structure du prix

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement,
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

Les consommations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant au syndicat. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont indexés annuellement conformément au contrat d'affermage. Ils sont obtenus par application aux tarifs de base de plusieurs coefficients définis au contrat. Les prix de base sont établis au 1^{er} juillet 2010.

3.2.2. Évolution des composantes du tarif

Facture d'un usager consommant 120 m³ par an (valeur au 1^{er} janvier de chaque année) :

	1er janvier 2018	1er janvier 2019	1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022	n/n-1
Abonnement part syndicale	25,00 € HT	25,00 € HT	25,00 € HT	25,00 € HT	25,00 € HT	0,00%
Consommation part syndicale	0,5409 € HT/m ³	0,5409 € HT/m ³	0,6409 € HT/m ³	0,6409 € HT/m ³	0,6409 € HT/m ³	0,00%
<i>Consommation part Production réseau SYMPERC</i>	<i>0,10 € HT/m³</i>	<i>0,10 € HT/m³</i>				
Abonnement part délégataire	34,45 € HT	35,02 € HT	35,63 € HT	36,04 € HT	37,01 € HT	2,69%
Consommation part délégataire	0,4109 € HT/m ³	0,4176 € HT/m ³	0,4250 € HT/m ³	0,4298 € HT/m ³	0,4414 € HT/m ³	2,70%
Préservation des ressources en eau (AESN)	0,0850 € HT/m ³	0,1000 € HT/m ³	0,1100 € HT/m ³	0,1050 € HT/m ³	0,108 € HT/m ³	2,86%
Lutte contre la pollution (AESN)	0,38 € HT/m ³	0,38 € HT/m ³	0,38 € HT/m ³	0,38 € HT/m ³	0,38 € HT/m ³	0,00%

soit pour 120 m³	241,47 €HT	244,64 €HT	247,34 €HT	247,72 €HT	250,45 €HT	1,10%
	254,75 €TTC	258,10 €TTC	260,94 €TTC	261,35 €TTC	264,22 €TTC	1,10%

Prix par m3 en € HT	2,01 € HT/m ³	2,04 € HT/m ³	2,06 € HT/m ³	2,06 € HT/m ³	2,09 € HT/m ³
Prix par m3 en € TTC	2,12 € TTC/m ³	2,15 € TTC/m ³	2,17 € TTC/m ³	2,18 € TTC/m ³	2,20 € TTC/m ³

Total syndicat pour 120 m³	89,91 € HT	89,91 € HT	101,91 € HT	101,91 € HT	101,91 € HT
<i>en %</i>	<i>51,77%</i>	<i>51,36%</i>	<i>54,05%</i>	<i>53,77%</i>	<i>53,11%</i>
Total délégataire pour 120 m³	83,76 € HT	85,13 € HT	86,63 € HT	87,62 € HT	89,98 € HT
<i>en %</i>	<i>48,23%</i>	<i>48,64%</i>	<i>45,95%</i>	<i>46,23%</i>	<i>46,89%</i>
Total redevances AESN pour 120 m³	55,80 € HT	57,60 € HT	58,80 € HT	58,20 € HT	58,56 € HT
<i>Total RESEAU pour 120 m³</i>	<i>12,00 € HT</i>	<i>12,00 € HT</i>			

4. INDICATEURS DU SERVICE

Le rapport annuel du service est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et des principes de gouvernance des services d'eau et d'assainissement. L'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales établit que les autorités organisatrices du service public de l'eau et de l'assainissement sont tenues de présenter annuellement un rapport sur le prix et la qualité de ces services. A ce jour, ce rapport n'est pas encore disponible pour toutes les collectivités organisatrices des services.

Le décret n° 2007-675 et l'arrêté du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales identifient des indicateurs de performance et les éléments à fournir en fonction de la taille des services.

Ces indicateurs permettent en outre aux services qui le souhaitent de s'inscrire dans une stratégie de développement durable.

4.1. D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis

Le service public d'eau potable dessert 12 935 habitants au 31/12/2021.

4.2. D102.0 - Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (D102.0)

Le prix est celui en vigueur au 1er janvier de l'année de présentation du rapport (c'est-à-dire au 1er janvier de l'année N+1 pour l'indicateur relatif à l'année N) : **2,20 € TTC**.

4.3. P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie

Définition : Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- Et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Le **taux de conformité** des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire pour ce qui concerne la microbiologie est de **100 %**.

4.4. P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques

Définition : Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.

Le **taux de conformité** des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques est de **97.7 %**.

4.5. P103.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
Total Partie A :			15
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.239	99,68%	15
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		250	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		250,8	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.241	99,21%	15
Linéaire de réseau eau potable avec période de pose renseignée au 31/12 (kml)		248,813	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		250,8	
Total Partie B :			30
PARTIE C			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	NON	0
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	VP.248		10
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
Total Partie C :			65
VALEUR DE L'INDICE			110

4.6. P104.3 - Rendement du réseau de distribution

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution

Définition : Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable

Le rendement du réseau de distribution est de 83.60 %.

4.7. P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau

Définition : Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte (Unité : m³ / km / jour).

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,06 m³/km/j (linéaire de réseau = 250.800 km).

4.8. P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Définition : Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte (Unité : m³ / km / jour).

L'indice linéaire de pertes en réseau est de 2,00 m³/km/j (linéaire de réseau = 250.800 km).

4.9. P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte :

$$\frac{\text{(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N)}}{5} / \text{(Longueur du réseau de desserte au 31/12/N)} \times 100$$

Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé :

2012 : 480 ml	2016 : 2 475 ml	2020 : 5 985 ml
2013 : 3 505 ml	2017 : 1 175 ml	2021 : 2 302 ml
2014 : 1 955 ml	2018 : 7 395 ml	
2015 : 780 ml	2019 : 1 690 ml	

Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années n-4 à n : 18547 ml

Longueur du réseau de desserte au 31/12/2021 : 250.800 km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1.48 %.

4.10. P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

L'indicateur donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

Définition : Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

L'Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est de 100%.

4.11. P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

Cet indicateur permet de mesurer l'impact du financement des personnes en difficultés

Définition : Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé.

Le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité s'élève à 462 €, pour un volume facturé de 929 159 m³.

4.12. Tableau récapitulatif des indicateurs

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Indicateurs descriptifs de services									
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	11647	11647	11647	11647	11647	11647	12369	12750	12935
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3	1.92 € TTC	1.92 € TTC	2.09 € TTC	2,11 € TTC	2,12 € TTC	2,15 € TTC	2,17 € TTC	2,18 € TTC	2,20 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours
	Indicateurs de performance									
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	98%	98%	100%	100%	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%	100%	100%	98%	100%	100%	97,7%
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable		115	110	110	110	110	110	110	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution	76,00%	76,27%	74,50%	79,01%	78,03%	76,53%	82,57%	82,37%	83,60%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2.73 m3/km/j	2.76 m3/km/j	2.80 m3/km/j	2,35 m3/km/j	2,58 m3/km/j	3,09 m3/kml/j	2,15 m3/kml/j	2,26 m3/kml/j	2,06 m3/kml/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	2.67 m3/km/j	2.58 m3/km/j	2.74 m3/km/j	2,29 m3/km/j	2,52 m3/km/j	2,85 m3/km/j	2,08 m3/km/j	2,20 m3/km/j	2,00 m3/km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	NR	NR	NR	0,75%	0,80%	1,11%	1,08%	1,50%	1,48%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	NR	NR	NR	-	-	-	-	-	-
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'eau potable	891 €	516 €	515 €	338 €	496 €	287 €	515 €	29 €	462 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	NR	0.00/1000 ab	0.00/1000 ab	6,41/1000 ab	5,97/1000 ab	1,82/1000 ab	3,58/1000 ab	5,62/1000 ab	5,38/1000 ab
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	92,59%	96,95%	96,95%	97,92%	95,68%	92,83%	98,92%	98,75%	99,07%
P154	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service eau potable	0,45%	0,36%	0,36%	NR	0,44%	0,91%	1,05%	2,48%	1,56%
-	Montant des impayés au 31/12			-	-	7305,75 € HT	15020,98 € HT	18107,80 € HT	43490,67 € HT	28750,98 € HT
P155.1	Taux de réclamations du service de l'eau potable	8.7 / 1000 ab	1.34 / 1000 ab	1.34 / 1000 ab	1,64/1000 ab	1,99/1000 ab	1,12/1000 ab	1,24/1000 ab	1,74/1000 ab	0,27/1000 ab